



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2024, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 38-2555-1 | Numéro de version: | 2.00 |
| Date de révision: | 10/01/2024 | Annule et remplace la version du : | 04/10/2022 |

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotchcast™ Résine 9 Partie A

Numéros d'identification de produit

80-6116-2507-2

7100150610

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Encapsulation

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet: www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | % par poids |
|---|------------|-----------|-------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | 25068-38-6 | 500-033-5 | 60 - 70 |

MENTIONS DE DANGER:

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

| | |
|-------|---------------------------------------|
| P273 | Eviter le rejet dans l'environnement. |
| P280E | Porter des gants de protection. |

Intervention ::

| | |
|--------------------|--|
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

| Ingrédient | Identifiant(s) | % | Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] |
|---|--|------------|---|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | (N° CAS) 25068-38-6 (N° CE) 500-033-5 | 60 - 70 | Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411 |
| Mica | (N° CAS) 12001-26-2 | 10 - 20 | Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle |
| Talc | (N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9 | 10 - 20 | Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

| Ingrédient | Identifiant(s) | Limites de concentration spécifique |
|---|--|--|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | (N° CAS) 25068-38-6 (N° CE) 500-033-5 | (C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319 |

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------------|
| Aldéhydes | Pendant la combustion. |
| Amines. | Pendant la combustion. |
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Dioxyde de carbone | Pendant la combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas d'exigences spécifiques concernant le stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|------------|------------|------------|---|-------------------------------|
| Mica | 12001-26-2 | VME Suisse | VLEP(fraction respirable - 8 heures) : 3 mg/m ³ | |
| Talc | 14807-96-6 | VME Suisse | VLEP(fraction respirable) (8 heures) : 2 mg/m ³ | Foetotoxique Groupe C |

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

| Ingrédient | Produit de dégradation | Population | Type d'exposition humaine | DNEL |
|---|------------------------|------------|--|------------------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | | Employé | Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques | 8,3 mg/kg bw/d |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | | Employé | Exposition par voie cutanée, à court terme, des effets systémiques | 8,3 mg/kg |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | | Employé | Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques | 12,3 mg/m ³ |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | | Employé | Inhalation, exposition court terme, effets systémiques | 12,3 mg/m ³ |

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

| Ingrédient | Produit de dégradation | Compartiment | PNEC |
|---|------------------------|---------------------------------|----------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | | Eau | 0,003 mg/l |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | | Sédiments de l'eau | 0,5 mg/kg d.w. |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- | | Rejets intermittants dans l'eau | 0,013 mg/l |

| | | | |
|--|--|---|----------------|
| (épichlorhydrine) | | | |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | | Eau de mer | 0,0003 mg/l |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | | Sédiments de l'eau de mer | 0,5 mg/kg d.w. |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | | Usine de traitement des eaux d'égout | 10 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucun contrôle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel | Épaisseur (mm) | Temps de pénétration |
|-----------------|----------------------------|----------------------------|
| Polymère laminé | Pas de données disponibles | Pas de données disponibles |

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Aucun requis.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|---|
| Etat physique: | Liquide |
| Couleur | Rouille-rouge |
| Odeur | Amine |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion / point de congélation | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point d'éclair: | 180 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>] |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | <i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i> |
| Viscosité cinématique | 55 172 mm ² /s |
| Hydrosolubilité | Nulle |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité relative | 1,43 - 1,47 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>] |
| Densité de vapeur relative | <i>Non applicable.</i> |

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Taille moyenne de particules | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité vrac | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Non applicable.</i> |
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Teneur en matières volatiles: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de ramollissement: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

Pas de données de tests disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|-----------|------------|---|
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Cutané | Rat | LD50 > 1 600 mg/kg |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Ingestion | Rat | LD50 > 1 000 mg/kg |
| Mica | Cutané | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Mica | Ingestion | | LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| Talc | Cutané | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Talc | Ingestion | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|------------|---------------------------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Lapin | Moyennement irritant |
| Talc | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|------------|---------------------------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Lapin | Irritant modéré |
| Talc | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|-----------------|---------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Homme et animal | Sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|------------|---------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Humain | Non-classifié |
| Talc | Humain | Non-classifié |

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|---|----------|---|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | In vivo | Non mutagène |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Talc | In vitro | Non mutagène |
| Talc | In vivo | Non mutagène |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|------------|------------|---|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Cutané | Souris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Talc | Inhalation | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|-----------|--|------------|----------------------|------------------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 750 mg/kg/jour | 2 génération |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 750 mg/kg/jour | 2 génération |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Cutané | Non classifié pour les effets sur le développement | Lapin | NOAEL 300 mg/kg/jour | Pendant l'organogénèse |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 750 mg/kg/jour | 2 génération |
| Talc | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 1 600 mg/kg | Pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|---|--|------------|------------------------|----------------------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | Cutané | Foie | Non-classifié | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/jour | 2 années |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | Cutané | Système nerveux | Non-classifié | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/jour | 13 semaines |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | Ingestion | Système auditif Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie des yeux Rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/jour | 28 jours |
| Mica | Inhalation | pneumoconiosis | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Humain | NOAEL Non disponible | Exposition professionnelle |
| Talc | Inhalation | pneumoconiosis | Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires | Humain | NOAEL Non disponible | Exposition professionnelle |
| Talc | Inhalation | Fibrose pulmonaire Système respiratoire | Non-classifié | Rat | NOAEL 18 mg/m3 | 113 semaines |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--|------------|--------------------|--------|------------|------------------|---------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | 25068-38-6 | Truite arc-en-ciel | Estimé | 96 heures | LC50 | 2 mg/l |
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | 25068-38-6 | Puce d'eau | Estimé | 48 heures | LC50 | 1,8 mg/l |

| | | | | | | |
|--|------------|---------------|---|-----------|------|-----------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Boue activée | Expérimental | 3 heures | IC50 | >100 mg/l |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | EC50 | >11 mg/l |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | NOEC | 4,2 mg/l |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | NOEC | 0,3 mg/l |
| Mica | 12001-26-2 | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Talc | 14807-96-6 | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|--|----------|-------------------------------|--|--------------------------------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène | OECD 301F - Manometric Respiro |
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Expérimental Hydrolyse | | Demi-vie hydrolytique | 117 heures (t 1/2) | |
| Mica | 12001-26-2 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Talc | 14807-96-6 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|---|-------|---|---------------|-----------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A-(épiclorhydrine) | 25068-38-6 | Expérimental Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 3.242 | |
| Mica | 12001-26-2 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Talc | 14807-96-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | Transport routier (ADR) | Transport aérien (IATA) | Transport maritime (IMDG) |
|--|---|---|---|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | UN3082 | UN3082 | UN3082 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINE ÉPOXYDE) | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINE ÉPOXYDE) | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINE ÉPOXYDE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9 | 9 | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III | III | III |

| | | | |
|--|---|---|---|
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Dangereux pour l'environnement | Ne s'applique pas. | Polluant marin |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température de régulation | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température critique | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de classification ADR | M6 | Non applicable. | Non applicable. |
| Code de ségrégation IMDG | Non applicable. | Non applicable. | Aucun |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

| Catégorie de Dangers | Quantité admissible (tonnes) pour l'application de | |
|---------------------------------------|--|-------------------------------|
| | Exigences de niveau inférieur | Exigences de niveau supérieur |
| E2 Dangereux pour le milieu aquatique | 200 | 500 |

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

| Substances dangereuses | Identifiant(s) | Quantité admissible (tonnes) pour l'application de | |
|------------------------|----------------|--|---------------------|
| | | Exigences de niveau | Exigences de niveau |

| | | inférieur | supérieur |
|--|------------|-----------|-----------|
| Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) | 25068-38-6 | 200 | 500 |

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch